



Accélérer la rénovation des bâtiments historiques

ESO

Pour faciliter la rénovation des bâtiments patrimoniaux du canton de Neuchâtel, le Conseil d'Etat lance un programme de soutien.

Trésors historiques et culturels particulièrement gourmands en énergie, les bâtiments patrimoniaux constituent un véritable défi architectural à Neuchâtel. Comment les rénover sans les dénaturer? Le Conseil d'Etat s'empare de la question. «Il y a plus de 1800 immeubles d'habitation concernés à Neuchâtel. Les rénover est une priorité», a indiqué hier le conseiller d'Etat Laurent Favre, lors d'une conférence de presse à La Chaux-de-Fonds dans l'appartement Sandoz. Une vieille et magnifique demeure datant de 1834, concernée par la problématique. Le gouvernement annonce la mise en place d'un programme de soutien comprenant la formation des professionnels du bâtiment et une aide financière aux propriétaires.

Un jour de formation

Les restrictions liées au label Unesco, notamment, rendent périlleuses les

interventions architecturales sur les biens immobiliers ayant une valeur historique et culturelle.

Le Canton entend ainsi proposer, à partir de cette année, une formation d'assistance à maître d'ouvrage en énergie et patrimoine, en collaboration avec l'institut Transform de la Haute Ecole d'ingénierie et d'architecture de Fribourg. L'objectif est de sensibiliser les architectes et spécialistes de l'énergie aux spécificités des bâtiments patrimoniaux neuchâtelois afin qu'ils puissent accompagner efficacement les propriétaires dans leur projet de rénovation.

Cette formation, d'une durée d'un jour, est déjà prodiguée dans le canton de Vaud.

Le Canton annonce également vouloir soutenir financièrement les propriétaires désireux de rénover leur bien.

Dans les communes participant au programme, les propriétaires recevront une aide pécuniaire pour le

financement des études préliminaires, répartie à parts égales entre le Canton et la commune concernée, pour un maximum de 10 000 francs.

D'autres communes?

Le Locle et La Chaux-de-Fonds ont d'ores et déjà rejoint le projet. Un immeuble de chacune de ces deux villes sera analysé par l'institut Transform. Ils serviront de référence pour les suivants. «On espère désormais que d'autres communes vont adhérer au projet», a déclaré Frédéric Mairy, conseiller d'Etat en charge des régions. Le coût global du projet est estimé à 625 000 francs pour le Canton sur cinq ans. Le gouvernement espère ainsi rénover 125 bâtiments patrimoniaux durant ces cinq prochaines années, soit 25 par an. Une vue des toits du centre-ville de La Chaux-de-Fonds depuis le Grand Temple. ARCHIVES LUCAS VUITEL